L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie rend accessible sa pratique décisionnelle en open data, en coopération avec l'Autorité de la concurrence métropolitaine

Publié le 14 avril 2026

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie (ACNC), à l'issue d'un travail réalisé en coopération avec l'Autorité de la concurrence métropolitaine, annonce la mise en ligne en open data de l'ensemble de sa pratique décisionnelle sur la plateforme data.gouv.nc.

Cette initiative, qui concerne près de 300 décisions et avis, représente une avancée importante en faveur de la transparence et de l'accessibilité accrue de l'action publique, et contribue à entretenir le dialogue avec le monde économique et les acteurs publics et académiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 AVRIL 2026

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie rend accessible sa pratique décisionnelle en open data, en coopération avec l'Autorité de la concurrence métropolitaine

Lire le communiqué de presse